

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 54562

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « FRAICH'IVOIRE SARL » Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA CITE DON MELO II, VILLA 469, 15 BP 161 ABIDJAN 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « FRAICH'IVOIRE SARL ».

<u>Objet:</u> l'importation, la production et la commercialisation des produits de pêche, des produits d'élevage et divers.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA CITE DON MELO II, VILLA 469, 15 BP 161 ABIDJAN 15

GERANT: Madame OCHOUCADE FOLAKE CARENNE VANESSABENEDICTE EPOUSE N'DRI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25103 du 20/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22254 du 20/09/2018

